

AMNESTY INTERNATIONAL

Communiqué de presse

28 octobre 2011

Index : PRE 01/547/2011

Saïf al Islam Kadhafi doit être remis à la CPI en toute sécurité

Il faut permettre à Saïf al Islam Kadhafi de se rendre à la Cour pénale internationale (CPI) pour répondre d'accusations de crimes contre l'humanité, a déclaré Amnesty International vendredi 28 octobre alors que selon certaines informations le fils fugitif du colonel Mouammar Kadhafi souhaite se rendre.

Les procureurs de la CPI ont déclaré le 28 octobre que la Cour était en contact indirect avec Saïf al Islam au sujet de son possible transfert. L'ancien chef des services secrets libyens, Abdullah al Senoussi, également recherché pour crimes contre l'humanité par la CPI, serait lui aussi disposé à répondre de ses actes devant la justice à La Haye.

« Si les informations selon lesquelles Saïf al Islam Kadhafi et Abdullah al Senoussi souhaitent se rendre de leur plein gré à la Cour pénale internationale sont exactes, ils doivent être autorisés à le faire, et il importe de garantir leur sécurité et leurs droits, a indiqué Marek Marczyński, membre de l'équipe d'Amnesty International pour la justice internationale.

« Le Conseil national de transition (CNT) et les gouvernements voisins de la Libye doivent garantir qu'ils seront détenus en sécurité et rapidement transférés à La Haye afin d'être entendus, qu'ils se rendent volontairement ou qu'ils soient arrêtés puis transférés. »

Au mois de juin, la CPI a décerné trois mandats d'arrêt contre Saïf al Islam Kadhafi, ainsi que contre le colonel Mouammar Kadhafi et Abdullah al Senoussi, pour deux chefs de crimes contre l'humanité – meurtre et persécution.

Saïf al Islam aurait fui la Libye et trouvé refuge au Niger parmi des nomades sahariens, à la suite de l'assassinat de son père le 21 octobre. Quant à Abdullah al Senoussi, il se trouverait au Mali.

Les deux hommes courraient le risque de subir le même sort que Mouammar Kadhafi et son fils Mouatassim, capturés vivants par les combattants ennemis et semble-t-il tués par la suite.

« Il incombe désormais au CNT d'empêcher que cela n'arrive à Saïf al Islam Kadhafi et Abdullah al Senoussi, afin qu'ils répondent dans le cadre d'un procès équitable des crimes dont ils sont présumés responsables, a déclaré Marek Marczyński.

« Que ces hommes soient jugés par la CPI permettrait de garantir que les victimes obtiennent justice, vérité et réparations pour les crimes contre l'humanité qu'ils sont accusés d'avoir commis contre le peuple libyen – une justice qui serait compromise si l'homicide illégal du colonel Mouammar Kadhafi est confirmé. »